



Lo Parvi

Association
Nord-Isère

La Plume de l'épervier

Pour connaître, faire connaître et protéger
le patrimoine naturel de l'Isle-Crémieu

AVRIL 2020 - Circulaire n° **400** - 39^{ème} année

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62
Secrétariat-Accueil :
contact@loparvi.fr

www.loparvi.fr

Sommaire...

L'édito de Christine ...	1
CA de Mars	2
Z'avez dit 'ZNIEFF' ...	3
L'espèce du mois & autres bestioles	4
Les Amis de la nature.	5
Aux confins de l'info ..	6

L'édito de Christine,

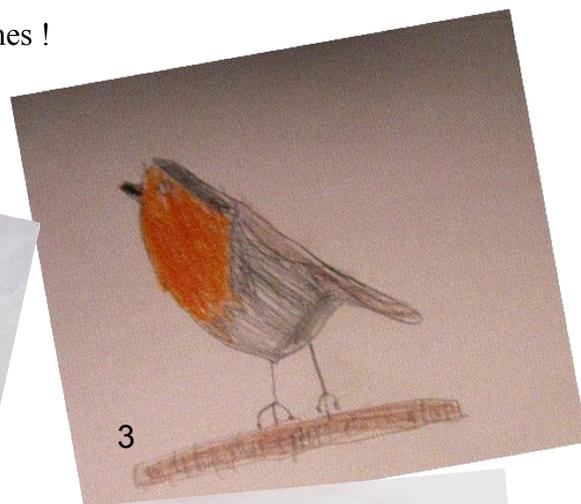
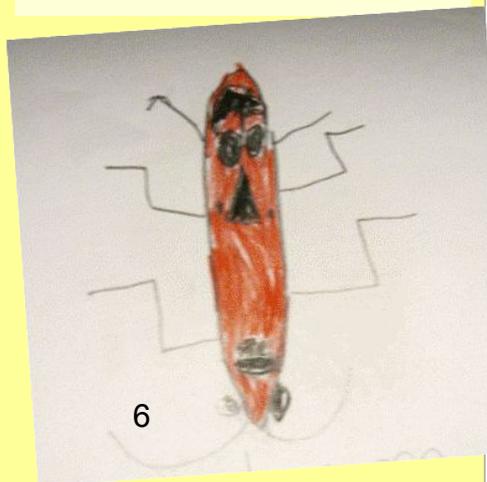
C'est à moi que revient la tâche de vous écrire cet édit.
Je suis enseignante en Petite et Moyenne sections de maternelle et j'avais prévu à la base de donner la parole à mes élèves, pour qu'ils vous expliquent avec leurs mots à eux, leur joie et leur bonheur d'aller dans le jardin de l'école (oui nous avons la chance d'avoir un jardin), d'écouter les grenouilles de la mare et d'essayer de les voir (oui, nous avons aussi une mare), d'être dehors, d'observer les différentes petites bêtes que je fais rentrer dans ma classe à cette période...

Malheureusement, cette année, cela ne sera pas possible.
J'ai donc ressorti de mes archives quelques dessins, faits par des Moyens.
Dessins que je souhaite partager avec vous.
Reconnaissez- vous les animaux dessinés ?

Les réponses se trouvent en page 5

Christine

Prenez soin de vous et de vos proches !



Directrice de publication

Murielle Gentaz

Membres de la commission

Marc Bourrely, Murielle Gentaz

Lucien Moly

Comité de relecture

Marie Moly, Pascale Nallet,

Christophe Grangier.

Maquette et mise en page :

Marc Bourrely

Crédit photos :

Christine Albertin, Raphaël Quesada

Marc Bourrely,

ISSN 2607-7256

Larges extraits du compte-rendu ...

1. Présentation du rapport financier 2019

(par Marie Noëlle BLANCHET)

Les comptes de l'année 2019 présentent un résultat positif de 10576 €. Plusieurs raisons expliquent cela : un peu moins de charges et de produits que prévus ainsi qu'une baisse des charges sociales ; l'édition de la plaquette sur les fougères a été reportée en 2020 ; le montant des adhésions a été plus important suite à un changement de ventilations sur les comptes ; Lo Parvi a bénéficié cette année d'un don de l'AMAPAC (Association de la Maison du Pays des Couleurs) suite à sa dissolution et d'un autre don des écoles de Saint Georges d'Espéranche (courseton)

Arrêté des comptes 2019

Notre expert-comptable constate qu'il y a une bonne stabilité dans les comptes d'une année sur l'autre, et ajoute qu'il est important d'avoir une bonne trésorerie car certaines subventions sont données un an après.

Le CA arrête les comptes au 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, à l'unanimité.

2. Budget prévisionnel 2020

Une légère augmentation du budget est prévue en 2020. Plusieurs raisons à cela ; suite au départ d'une salariée, les charges salariales sont réduites mais en retour il faudra faire appel à des sous-traitants pour certaines études ; réédition de 2 plaquettes en 2020 ; deux grosses études sur les lichens et les sols sont prévues sur la RNR des étangs de Mépieu, réalisées par des bureaux d'études spécialisés ; accueil de 3 stagiaires (un sur la pose de nichoirs à chiroptères et chouette effraie et deux sur le plan de gestion castor) pour des stages de 3 à 6 mois ; un plan de gestion sur le castor avec l'élaboration d'outils pédagogiques doit voir le jour (financement CCBD).

Ce budget prévisionnel est arrêté tel que présenté, à l'unanimité.

3. Préparation de l'AG

Il va falloir réfléchir à l'organisation de l'accueil des nouveaux adhérents.

4. Délibération pour la réadhésion au pôle Flore-Habitat

Lo Parvi est adhérent à ce pôle depuis 2011, ce qui permet des échanges de données. La convention d'adhésion ayant changé, nous sommes dans l'obligation de réadhérer.

La proposition pour que Lo Parvi adhère à ce pôle est adoptée à l'unanimité.

5. Questions diverses

Nouveau local

Les travaux ont bien avancé. Les lignes et gaines pour le téléphone ont été tirées mais il manque encore le téléphone. Sans téléphone, pas de déménagement possible.

La plomberie sera installée la semaine prochaine.

Les travaux divers sont faits dans la maison des bénévoles (peinture, ponçage des escaliers, installation des boîtiers de commandes des volets). La salle du haut va être également repeinte et les quelques lattes de parquet défectueuses seront remises en état.

Le déménagement de la bibliothèque sera fait avant le déménagement.

Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Raphaël souhaite quitter cette commission car aucune décision ne peut y être prise, la CDCFS ayant l'obligation d'appliquer les consignes nationales.



Un arrêté qui avance !

Raphaël communique :

« Le projet de protection des marais du Nord-Isère par arrêté préfectoral de protection de biotopes se poursuit. A partir de demain, sans sortir de chez vous, vous pourrez aller encourager le Préfet de l'Isère à signer 8 nouveaux arrêtés, nous comptons sur vous ! »

PROJET D'ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE (APPB) DES TOURBIERES DE L'ISLE-CREMIEU, DU BAS-DAUPHINE, ET DE L'EST-LYONNAIS (Phase 3)

Du 21 avril 2020 au 24 mai 2020, vous avez la possibilité de donner votre avis sur le projet de création de 8 APPB dans les districts de l'Isle-Crémieu, du Bas-Dauphiné et de l'Est-Lyonnais :

- APPB de l'étang de Billonay (communes de Soleymieu et de Siccieu-Saint-Julien-et-Carizieu)
- APPB du marais de Boulieu (communes de Charette et de Courtenay)
- APPB du marais du Clandon (commune de Saint-Ondras)
- APPB du marais du Grand Préau (commune de Courtenay)
- APPB des mares de Mont-Clardin (commune de Courtenay)
- APPB du marais de Peysse (commune de Morestel)
- APPB de l'étang de la Rama et du marais de la Plaine (commune de Soleymieu)
- APPB du marais de la Roche et de l'Epau (communes d'Arandon-Passins, de Courtenay et de Soleymieu)

<http://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Consultation-du-public/Autres-consultations-du-public/Projet-d-APPB-des-tourbieres-de-l-Isle-Cremieu-du-Bas-Dauphine-et-de-l-Est-Lyonnais-Phase-3>

Actualisation des données ZNIEFF

(Article proposé par Sabine)

Qu'est-ce qu'une ZNIEFF ? Littéralement et administrativement, il s'agit d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type 1, qui sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique, qui abritent au moins une espèce caractéristique, remarquable ou rare (dite « déterminante ») justifiant d'une valeur patrimoniale plus élevée que celle des milieux environnants ;
- Les ZNIEFF de type 2, qui sont de grands ensembles naturels se distinguant de la moyenne du territoire régional environnant par leur contenu patrimonial plus riche et leur degré d'artificialisation plus faible. Une ZNIEFF de type 2 comprend des ZNIEFF de type 1.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte actuellement 3.520 ZNIEFF, dont 3.313 ZNIEFF de type 1 et 207 ZNIEFF de type 2.

Les ZNIEFF de type 1 et de type 2 en Auvergne-Rhône-Alpes couvrent plus de la moitié de la superficie du territoire régional (51,5 %) et représentent pratiquement un quart des ZNIEFF de France métropolitaine.

Environ les deux tiers des ZNIEFF de type 1 souffrent d'un déficit d'inventaire qui pourrait conduire à leur déclassement.

Une ZNIEFF conserve son statut si elle satisfait le critère de validité défini au niveau national : au moins 30% des espèces déterminantes devraient être justifiées par une date d'observation postérieure à 2001.

Qu'est-ce qu'une espèce déterminante ZNIEFF : Les espèces déterminantes sont des espèces suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants. Ce sont des espèces qui sont rares, menacées ou pour lesquelles la région présente une responsabilité particulière.

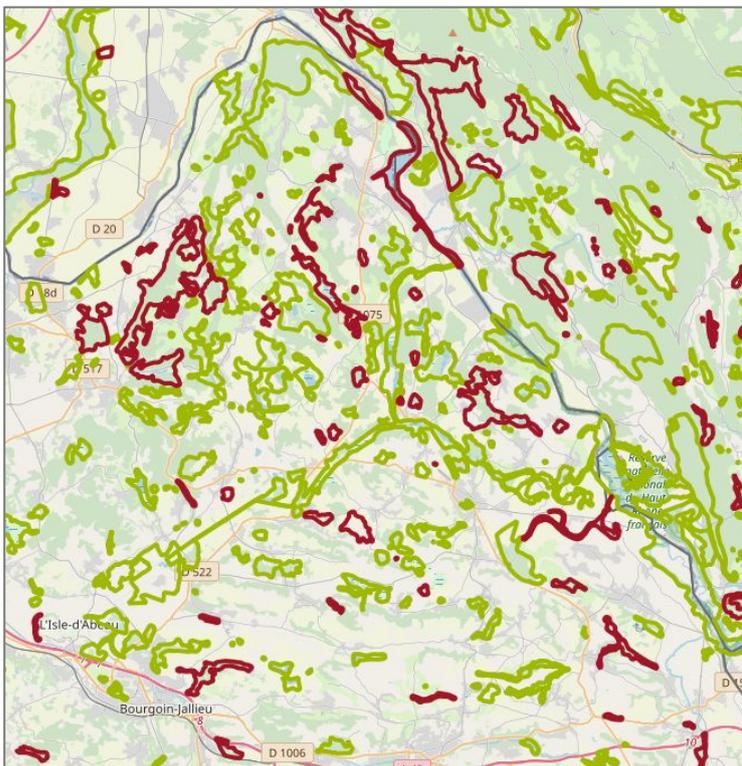
L'inventaire continu des ZNIEFF est donc un des éléments majeurs de la politique de connaissance et de protection du patrimoine naturel car il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, ouverture de carrières, création d'espaces protégés...).

Révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF en s'appuyant sur les listes rouges régionales réactualisées par grands secteurs géographiques.

Actualisation des données par l'import de données existantes fournies par les conservatoires botaniques nationaux (CBN alpin et massif central), des associations partenaires et l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Par des programmes financés de prospections ciblées sur les ZNIEFF de type 1 sans données postérieures à 2001 pour un groupe donné (en présence de données historiques), sous la maîtrise d'ouvrage des CBN, du CEN Auvergne ou de la DREAL.

Ces travaux permettent d'actualiser progressivement la connaissance sur les ZNIEFF, mais d'une façon partielle (en raison des budgets disponibles). Les données de certaines ZNIEFF ne pouvant pas être mises à jour dans les prochaines années sur cette seule base, il a été décidé de faire appel à une démarche participative destinée aux naturalistes.



L'ESPÈCE DU MOIS : La **Leucorrhine à gros thorax**.

est une espèce qui affectionne les eaux stagnantes pauvres en poissons ou possédant des zones abritées (Toubières à sphaignes, étangs à large ceinture d'hélophytes, zones herbeuses des grands lacs, etc...), en dessous de 1000 m dans les zones tempérées, localement jusqu'à 2000 m d'altitude dans les Pyrénées. Cette espèce disparaît de plus en plus dans nos contrées mais nous pouvons l'observer dans la Dombes. On peut très bien l'observer entre Mai et Juin, période clé de son émergence ! De plus sa phase larvaire dure entre 2 et 3 ans mais de récentes observations démontrent qu'elle pourrait le faire en un an. En région Rhône-Alpes, nous pouvons encore contacter des imagos et des larves dans la Dombes.

Il s'agit d'une espèce dont les recherches seront accentuées lors de cette année 2020 car elle est en très grande régression dans nos contrées. L'Isle Crémieu est connue pour sa grande biodiversité mais la Leucorrhine à gros thorax est clairement passée sous les radars des naturalistes. Actuellement aucune certitude sur la présence d'un lieu de reproduction de l'espèce malgré les multiples contacts. Est-ce que notre chère amie vient de la Dombes ou des Bonnevaux ? Cette année 2020 nous le dira sûrement. Actuellement les populations de la Dombes ont fait une chute et celles des Bonnevaux sont en recherche (Aucune donnée depuis 2014).

Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont l'ouverture des milieux avec diminution des ceintures végétales, l'augmentation de la turbidité, la disparition des arbres en bordure et enfin la possibilité pour les poissons d'atteindre les zones où les larves pouvaient se réfugier.

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65356/tab/fiche



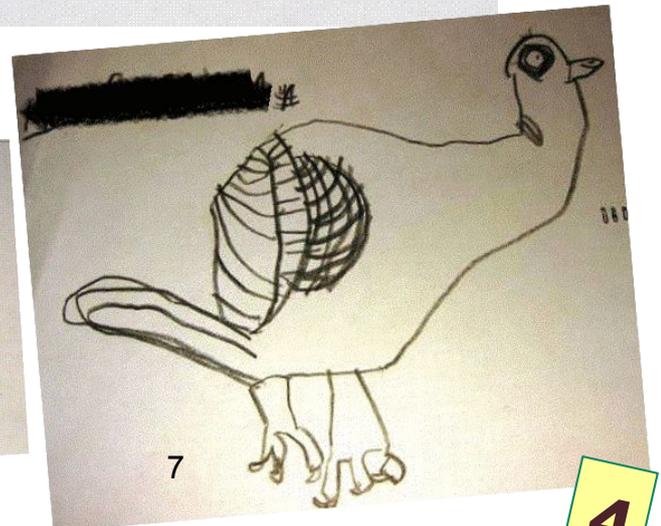
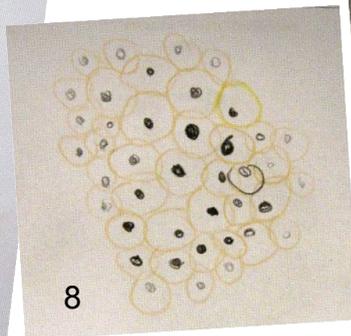
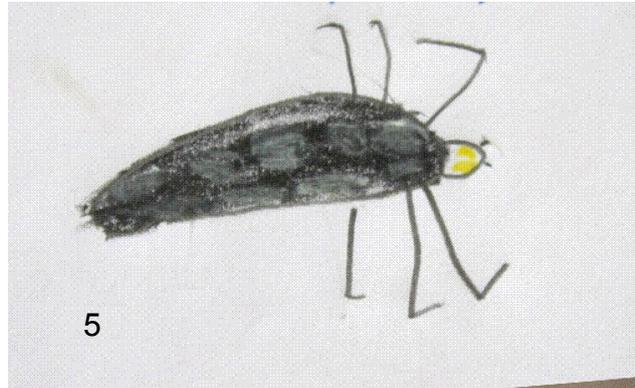
Larve



Adulte



SUITE ÉDITO, DESSINS (RÉPONSES p 6)





À l'occasion de cette 400^{ème} circulaire, remettons à l'honneur ces amis de la nature, qui ont largement contribué au développement de Lo Parvi. Georges Lachavanne et Maryse Budin, photographiés ici en pleine observation avec leurs instruments favoris ;



Une rétrospective rapide et personnelle par Christophe Grangier (fondateur actif)

En 1980

C'est à l'initiative d'Eric Jousseume que les 5 fondateurs de l'association se sont retrouvés chez lui en 1980 : Jean-Jacques Thomas-Billot, Bernard Françon, Jean-Paul Drevon, Eric, donc, et moi-même. Nous ne nous connaissons pas. Nous étions tous correspondants locaux de la FRAPNA Isère et c'est à ce titre qu'Eric a pu nous localiser et nous contacter. L'idée de créer une association naturaliste a vite été décidée et s'est concrétisée légalement par la constitution en association loi 1901 en novembre 1981. C'était l'époque héroïque, nous faisons beaucoup de sorties sur le terrain et avons commencé à noter nos observations.

Président en deux périodes

Par la suite, j'ai été président de Lo Parvi, en 2 périodes distinctes. Plus tard, j'ai aussi fait partie du C-A. Depuis quelques années, mes activités, en tant que simple bénévole, gravitent autour de la Commission Naturaliste. De plus, je saisis mes données sous serena, j'ai participé et participe encore à l'enrichissement des sites internet naturalistes de Lo Parvi Fauna Flora et Observatoire de la Nature en Isle Crémieu. J'écris des articles pour la revue annuelle de l'association que j'ai contribué à créer. Je reste admiratif envers les présidents et présidentes de ces 20 dernières années qui assument entre autres de lourdes tâches administratives et financières que je n'aurais jamais été capable d'assurer à un tel niveau. La pérennité de l'association après bientôt 40 ans et celle de ses buts initiaux est une grande satisfaction, due aussi notamment à des salariés compétents et motivés, pour ne pas dire talentueux.

Un mystérieux attrait pour la nature

Je ne sais pas d'où me vient cet attrait profond pour la nature. Je ne l'ai décelé ni chez mes parents ni chez mes grands-parents. Enfant, je découvrais la nature dans des livres relatant des reportages naturalistes menés par les équipes de Walt Disney. J'avais aussi toute une collection de centaines d'images d'animaux issus d'une double page dans le journal hebdomadaire Télé 7 jours. Je les rangeais déjà par classes, ordres, familles. Mais j'ai vécu la plupart du temps en ville, en HLM jusqu'à mes 17 ans, en région parisienne puis à Lyon. Je n'avais qu'une connaissance toute théorique de la nature qui était dans mon esprit surtout exotique. Je me rappelle encore de ma stupéfaction lorsque dans un livre appartenant à ma sœur, j'ai découvert qu'il y avait par exemple plusieurs espèces de vautours en France ! J'ai même d'abord cru à une coquille, l'auteur voulait parler d'« autour », non ? A 18 ans, mes parents ayant déménagé dans une banlieue plus verte et plus éloignée du centre de Lyon. Là, j'ai pu enfin découvrir la richesse de la faune et de la flore sur le terrain et ça a été un vrai bonheur. Et en même temps, j'ai participé à la création de ma première association naturaliste avec de jeunes naturalistes de ma commune débutants comme moi. Celle-ci était destinée à faire connaître cette nature de proximité à des enfants. J'avais déjà mes deux grands pôles d'intérêt : découvrir le monde vivant et partager cette découverte. Cela s'est retrouvé plus tard dans mon implication à Lo Parvi et dans mon métier d'enseignant.

Un plaisir toujours renouvelé

Je ne m'imagine pas vivre sans ce contact quotidien avec les animaux, les plantes et autres êtres vivants que je croise tous les jours. C'est pourquoi je vis dans les petits villages ruraux du Nord Isère depuis quelques décennies. C'est pour moi un plaisir toujours renouvelé, esthétique, intellectuel. De plus, la marge de progression est importante si on s'intéresse comme moi un peu à tout : j'estime grossièrement avoir peu ou prou rencontré sur le terrain quelques 2 000 espèces alors qu'on en a recensé actuellement autour de 6 000 en Isle Crémieu. Ce sont juste des indicateurs chiffrés, je n'en fais en aucun cas une compétition ou une sorte de concours. J'ai juste plaisir à découvrir tous ces êtres vivants qu'on peut croiser jour à jour et qui pour beaucoup de gens sont une sorte de décor alors qu'ils sont, tout comme nous à notre niveau, le tissu même de la vie. Je suis préoccupé par la disparition accélérée et mondiale des milieux naturels et de la biodiversité qu'ils contiennent.

CREYS-MÉPIEU

Avec Lo Parvi, l'Homme au service de la biodiversité dans les "Étangs de Mépieu"

Malgré le confinement, l'association Lo Parvi, dirigée par Raphaël Quentin, continue de mener des opérations de suivi scientifique, de gestion, voire de police. Tous ces actions ont pour but de faire concorder les pratiques dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de la chasse avec les objectifs de conservation de la biodiversité.

La réserve naturelle volontaire (RNV) qui sera effective en novembre 2021. La gestion de la réserve est alors confiée à l'association Lo Parvi. La RNV des Étangs de Mépieu devient une Réserve naturelle régionale (RNR) en mai 2020 et viendra jusqu'à englober le marais de l'Amboussat et ses alentours pour couvrir une surface de 141 ha en septembre 2020.



Le Grand Étang est longé par un cheminement doux.

161 ha avec une faune et une flore exceptionnelles

L'abandon de milieux humides et de milieux secs, de milieux ouverts et de boisements favorise la présence d'une faune et d'une flore exceptionnelles. De nombreuses espèces de toutes sortes (mammifères, oiseaux, amphibiens, insectes, dépendent de cette mosaïque d'habitats. La gestion de la réserve a été confiée à plusieurs axes. Le suivi scientifique s'attache à contrôler l'impact des travaux effectués dans la réserve sur la biodiversité. Les pratiques comme l'agriculture, la sylviculture, la pêche ou la chasse font l'objet d'un encadrement réglementaire. Lo Parvi propose des ateliers pédagogiques pour faire connaître le patrimoine naturel de la réserve et maîtriser la fréquentation du public. Une réunion annuelle des acteurs du territoire est organisée pour faire le bilan de la gestion passée et programmer les actions futures. Un progrès énorme est en cours : les agriculteurs des environs passent progressivement à des méthodes biologiques, il n'y aura bientôt plus d'insecticides pour impacter la faune, insectes d'abord, oiseaux ensuite.

Si les opérations de suivi scientifique, de gestion et de police sont maintenues dans la réserve naturelle pour chacun des milieux, les sorties et les animations sont annulées jusqu'à la fin de la crise du Covid-19.

Suzanne BERGER

Actions pendant le confinement

À lire,

Afin de rétablir la vérité sur les chauves-souris suite à l'apparition du Covid-19 qui touche la planète entière, la SFPEM a rédigé un document complet répondant aux questions les plus couramment posées.

<http://www.sfpepm.org/>

<https://www.sfpepm.org/chauves-souris>



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

COHABITATION AVEC LES CHAUVES-SOURIS



Questions/Réponses sur le coronavirus responsable de la maladie Covid-19 et autres aspects sanitaires



Chauves-souris et Covid-19

Afin de rétablir la vérité sur les chauves-souris suite à l'apparition du Covid-19 qui touche la planète entière, la SFPEM a rédigé un document complet répondant aux questions les plus couramment posées.

Lire la suite...

Un article paru dans le Dauphiné du 20 avril rappelle l'historique de la création de la Réserve de Mépieu ; insistant sur la coopération entre la commune de Creys-Mépieu, la société Vicat, les propriétaires et Lo Parvi. La richesse des milieux est soulignée, ainsi que le travail de suivi scientifique et de gestion mis en œuvre par Raphaël. L'article se termine en soulignant la dynamique engagée qui conduit des agriculteurs proches (Eric Rodamel et Yves François) à se convertir à l'agriculture biologique.

Les réponses à notre grand jeu !

Animaux représentés :

- 01) coccinelle avec à droite une feuille sur laquelle il y a des oeufs (en jaune) et au dessus une feuille avec la chrysalide
- 02) grillons mâle à gauche et femelle à droite (on la reconnaît à son ovipositeur)
- 03) rouge gorge
- 04) papillon Petite Tortue dont nous avons observé le cycle de vie en classe (chenille, chrysalide, papillon) et que nous avons relâché dans le jardin.
- 05) larve de coccinelle (trouvée par les enfants dans la cour)
- 06) pythocore plus communément appelé gendarme trouvé par les enfants dans la cour
- 07) tourterelle (un couple niche sous le préau de l'école)
- 08) ponte de grenouille (dans la mare de l'école)

A.G. 2020

Aux dernières nouvelles, l'A.G. 2020 se tiendrait le samedi 27 Juin, dans un espace ouvert, pour garder nos distances ! Des précisions bientôt ...

Comment l'internet nous réunit ! ...



Les réunions de bureau et de CA continuent sur un rythme soutenu ; comme on voit, tout le monde a bonne mine ...

BUREAU